



La FCPE 33 dénonce la réforme du lycée qui continue à mettre en difficulté les bacheliers !

Pour l'année de terminale, Parcoursup est désormais alimenté en mars par les seules notes de contrôle continu. Les notes des épreuves de spécialité, qui depuis cette année ont lieu au mois de juin et comptent pour 32% dans la notation du bac, ne sont pas remontées dans la plateforme. Dans les faits, le Baccalauréat n'est donc plus un diplôme national : il est devenu 100% local !

La tenue des épreuves de spécialité fin juin a eu pour conséquence positive que la totalité des programmes devait nécessairement être vue pour l'examen. Pour autant, le Ministère n'a pas estimé nécessaire d'octroyer plus d'une semaine aux élèves pour préparer les deux épreuves de spécialité, l'épreuve de philosophie et le grand oral !

Dans la très grande majorité des établissements, la nécessité de finir les programmes et le besoin de notes pour le contrôle continu n'ont pas permis aux professeurs de travailler le grand oral - dont le coefficient de 10 est supérieur à celui de l'épreuve de philosophie - ou de commencer des révisions collectives pour les épreuves de spécialité.

Les élèves ont donc dû réviser un programme plus important dans un laps de temps plus court et, pour beaucoup, sans avoir été réellement entraînés/préparés au préalable.

Par ailleurs, la valeur des notes du contrôle continu étant impossible à objectiver, nombre de formations post-bac ont mis en place des sélections de type concours que les élèves ont dû préparer alors qu'ils étaient encore en cours, en mars-avril. Comment obtenir des notes de contrôle continu à la hauteur des attentes alors que des concours et entretiens sont à préparer pour être sélectionné dans Parcoursup ?

L'accompagnement des élèves dans la machine Parcoursup et leur parcours d'orientation reste très inégale selon les professeurs principaux, les établissements et les territoires. Le manque croissant de PsyEN, leur temps de présence limité dans les établissements ainsi que la réduction drastique de la prise en charge de leurs frais de déplacement, ont eu des conséquences désastreuses dans les zones rurales. Les webinaires collectifs n'ont pas la même efficacité et ne peuvent pas remplacer les entretiens individuels.

En outre, que dire des épreuves de spécialité qui se déroulent en deux épreuves distinctes pour chaque matière ! Une partie des élèves composant le jour A sur un sujet et l'autre partie composant le jour B sur un autre sujet ?

Peut-on donner la même valeur à un examen qui évalue les élèves sur des sujets de nature et de difficulté différentes ? Peut-on donner la même valeur à un examen qui se base sur du contrôle continu quand on sait que des enseignants ou des établissements ont élaboré des philosophies de notation totalement différentes ? Certains choisissent une notation bienveillante pour favoriser les élèves dans Parcoursup ou les résultats au bac de leur établissement. D'autres utilisent une notation très sévère dans le but d'orienter le passage en post-bac de leurs élèves en amont de Parcoursup.

Et que dire cette année des sujets des épreuves de spécialité, dont nous savions qu'elles seraient plus difficiles ? En mathématiques notamment, les épreuves se référaient à des parties du programme que la plupart des enseignants n'avaient pu que survoler.

En conséquence !!!

Nous réclamons une prise en compte effective du besoin d'orientation des élèves par une réelle formation des professeurs principaux.

Nous réclamons que parmi les 72h annuelles d'AP (accompagnement personnalisé), une meilleure utilisation du temps dédié à l'orientation soit réellement faite par un fléchage des actions dès la 2nde et chaque année.

Nous réclamons une prise en compte des besoins des territoires en PsyEN tant dans leur rôle d'aide à l'orientation que dans celui d'écoute psychologique. Ceci par des créations d'emplois et par la prise en charge des frais de déplacement en fonction de la nécessité des territoires. Leur temps de présence dans les établissements est trop peu en adéquation avec les besoins des élèves.

Nous réclamons plus de moyens en infirmières et médecins scolaires afin d'améliorer la prise en charge des difficultés grandissantes des élèves face à la pression psychologique liée au contrôle continu et à Parcoursup.

Nous réclamons la tenue d'épreuves anticipées de spécialités fin avril - début mai, quitte à suspendre l'ensemble des cours pendant une semaine. C'est l'unique moyen de mettre un peu d'équité dans l'évaluation du niveau des élèves pour le Baccalauréat, premier diplôme universitaire.

Nous réclamons que le temps imparti aux révisions soit en adéquation avec le besoin réel des élèves : soit une semaine pour les épreuves de spécialité et une semaine pour la philosophie et le grand oral.

Nous réclamons que des heures de cours soient spécifiquement fléchées pour préparer le grand oral à partir du mois d'avril.

Nous réclamons que la longueur des programmes à étudier et le contenu des épreuves soient en adéquation avec le temps imparti.

Nous réclamons, une nouvelle fois, la prise en compte du dérèglement climatique par le positionnement de l'ensemble des épreuves écrites le matin.

Nous réclamons plus de moyens et une plus grande ambition pour l'École de la République !

Nous dénonçons la réforme du lycée qui broie nos enfants avant même qu'ils n'arrivent en post-bac, qui maltraite les enseignants, porteurs de tous les maux, qui appauvrit notre pays de richesses inestimables : l'énergie et l'ambition de la jeunesse.

Les administrateurs de la FCPE 33.